



# Les Matinées Sociales

## L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

### Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

### Public

DRH, RRH,

Responsables  
Administration du  
Personnel,

Responsables  
Paie,

Collaborateurs du  
service du  
personnel,

Responsables  
SIRH,

Cadres et  
dirigeants des PME  
PMI.

### Niveau et pré-requis

Approfondissement.  
Collaborateurs  
ayant une bonne  
pratique de leur  
fonction.

### Durée

**5 jours**  
(35 heures)  
en 10 sessions  
d'une demi-journée

\* Ce programme  
pourra être modifié  
en fonction de  
l'actualité

### Programme de la session de formation de décembre 2017\*

#### Le thème du mois :

#### La santé au travail, inaptitude, invalidité

Les textes de référence et définitions

#### Le suivi de la santé au travail

Suivi général

Suivi adapté

Suivi renforcé

Visite de reprise ou pré-reprise

Les nouveaux documents de suivi de la  
santé au travail

Le suivi du salarié malade

#### L'Inaptitude

procédure, reclassement et licenciement

#### L'invalidité

Reconnaissance de l'invalidité

Invalidité et contrat de travail

#### L'actualité paie

Les chiffres clés Agirc Arrco, la GMP

Point sur la DSN

Date de paiement des cotisations dans les  
TPE

#### Le zoom paie

Le décalage de la paie

Le calcul des effectifs

#### L'actualité sociale

Le nouveau formulaire de déclaration AT

La fusion Agirc Arrco

Obligation de négociation sur les salaires

Enquête administrative sur emplois sensibles

La QPC sur le licenciement suite à APDE

La QPC sur le référendum de validation des

accords minoritaires

#### Fil rouge ordonnances Macron

Loi de ratification

O1 Frais des négociateurs de branche

O2 Définition d'établissements distincts

O3 Précision des motifs de licenciement

O3 Le prêt de main d'œuvre

O3 Modalités de la RCC

O5 Mission sur le risque chimique

#### Les projets de textes

Loi de financement SS 2018

Loi de finances 2018 : Emplois francs

Les barèmes 2018 : plafond SS, Cotisations  
et charges sociales, le SMIC

La réforme apprentissage, formation et  
assurance chômage

Le Prélèvement à la Source

#### Questions / Réponses

##### La retraite

La décote

##### Le point sur la jurisprudence

Salariés itinérants et utilisation du domicile

DPAE et pagaille administrative

Date d'appréciation du statut protecteur

Accident de mission et interruption

#### Agenda

### Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une  
approche progressive et la validation des connaissances  
acquises.

**Intervenant** : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

**Invitation des participants à se munir d'une calculatrice  
de poche.**

### Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue  
de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de  
l'organisation et de l'animation de la formation.